

[ENGAGÉS] pour nos cultures



FILIÈRE AIL

Fiche rédigée en collaboration avec ANIAIL, l'Association Nationale Interprofessionnelle de l'Ail 

L'AIL FRANÇAIS : UNE CULTURE EN QUÊTE DE SOLUTIONS DURABLES

Condiment incontournable de la cuisine française, l'ail est présent dans 62 % des foyers.

La France est le quatrième pays producteur au niveau européen. La culture de l'ail est un atout économique pour les exploitations qui la cultivent mais son équilibre reste fragile.

Comme de nombreuses autres productions françaises, la filière ail doit notamment composer avec le dérèglement climatique. Ce dernier peut lourdement impacter la production que ce soit par les excès de chaleur ou les excès d'eau à des étapes clés du cycle de production ou pendant la phase de stockage.

CHIFFRES CLEFS DE LA FILIÈRE (2024-2025)

PRODUCTION

PRODUCTION
EUROPÉENNE

**60 475
tonnes**



PRODUCTION
FRANÇAISE

**28 700
tonnes**



SURFACE
NATIONALE

**3 500
hectares**

dont **580 hectares
en bio**

BALANCE COMMERCIALE

IMPORTATIONS

**25 054
tonnes**



EXPORTATIONS

**9 649
tonnes**



L'AIL : UNE CULTURE MINEURE DÉMUNIE FACE AUX MALADIES FONGIQUES ET AUX MAUVAISES HERBES



En 2025, la culture de l'ail a été marquée par des baisses de rendements dues à certaines maladies fongiques, aux événements climatiques (fortes pluies, grêle, fortes chaleurs...), ainsi qu'à la difficulté de gérer les mauvaises herbes.

1. FACE À LA ROUILLE (MALADIE FONGIQUE) : DES SOLUTIONS LIMITÉES ET CÔUTEUSES

La rouille et le Stemphyllium sont des champignons qui recouvrent les feuilles, empêchant la photosynthèse et donc la croissance des bulbes. La rouille spécifiquement peut diviser les rendements par deux voire par trois.

- Depuis le retrait en 2017 d'une solution clef, **il reste une seule solution curative autorisée en France, mais avec une efficacité moindre.**

Les options disponibles en France se limitent essentiellement à des protections préventives, souvent coûteuses et soumises à un nombre restreint d'applications.

2. CONTRE LA FUSARIOSE DE L'AIL, LES PRODUCTEURS COMPLÈTEMENT DANS L'IMPASSE

Cette maladie provoque le flétrissement et la pourriture des bulbes. Ces symptômes apparaissent pendant le stockage et entraînent de lourdes pertes chez les producteurs d'ail.

- À ce jour, il n'existe **aucun moyen de lutte contre la fusariose.**

3. LES MAUVAISES HERBES, UNE FORTE CONCURRENCE POUR LES RESSOURCES

Celles-ci concurrencent la culture principale, en l'occurrence l'ail, pour les ressources (eau, lumière, éléments minéraux). Elles perturbent le développement des bulbes et créent de microclimats favorables aux maladies fongiques.

- Les producteurs peuvent avoir recours **au désherbage mécanique** et **au désherbage chimique**. Mais les solutions chimiques sont de moins en moins disponibles, ce qui rend la production de l'ail plus difficile.



UN ENJEU : PRÉVENIR L'APPARITION DES MALADIES ET RAVAGEURS

■ **Face aux difficultés** pour identifier des méthodes de protection contre la fusariose, la filière de l'ail s'est associée à l'INRAE¹ pour élaborer des projets de recherche permettant de combler ce manque de connaissances.

■ **Dans le cadre de la lutte contre les mauvaises herbes**, la filière met en place chaque année des essais en partenariat avec la FNAMS et le CEFEL², afin de trouver des solutions phytopharmaceutiques conventionnelles et de biocontrôle³.

■ **La filière** travaille aussi à l'amélioration de la qualité des semences d'ail. Les plants sont produits avec des règles très strictes pour éviter les maladies : ils sont cultivés sous des tunnels anti-insectes (insectproof), empêchant ainsi l'entrée des insectes, et permettant d'éliminer certains parasites. Résultat : des semences plus saines et plus fiables pour les producteurs.



Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Une seule constante : nous n'avons plus les outils nécessaires pour limiter l'impact du changement climatique qui entraîne plus de ravageurs et plus de maladies. Ce manque de solutions de protection de l'ail a de nombreux impacts : baisse des rendements et donc de la rentabilité économique pour le producteur ; incertitudes sur la production de semences, ce qui compromet la pérennité de la filière. Si rien n'est mis en place pour faciliter la recherche de nouvelles solutions, nous allons vers la disparition de l'origine « France » au profit d'autres origines, « UE » et « hors UE »

Christiane PIETERS,
Présidente de l'ANIAIL

1 - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
2 - Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences & Centre Expérimentation Fruits et Légumes
3 - Ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels